

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2016**

À cette assemblée extraordinaire tenue le 26 septembre 2016 à 20h00 et dûment convoquée selon la loi sont présents, Monsieur le Maire Dominic Tessier Perry, Madame la conseillère Danielle D. DuSablou, Messieurs les conseillers Robert Lépine, Michel Trottier, Louis-Philippe Douville et Denis Naud tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00.

2016-09-26-181

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Robert Lépine  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que mentionné dans l'avis de convocation.

ADOPTÉE

2016-09-26-182

### **MANDAT À LA FIRME FRANCE THIBAUT EXPERT CONSEIL POUR LA PRÉPARATION DE L'APPEL D'OFFRES EN REGARD DES PLANS ET DEVIS ET DE LA SURVEILLANCE DE CHANTIER POUR LA MISE AUX NORMES DE L'AQUEDUC DU PIED DE LA MONTAGNE**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de mandater une firme d'ingénieurs pour la préparation de l'appel d'offres cité en rubrique;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablou  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil municipal procède à l'adjudication du contrat à France Thibault Expert conseil de Lévis pour la somme de 5 850\$ plus taxes et ce, tel que décrit dans son offre de service du 20 septembre 2016;

**QUE** le conseil municipal autorise le maire, Dominic Tessier-Perry ainsi que le directeur général, René Savard, à signer les documents relatifs à ce contrat;

**D'IMPUTER** cette dépense au projet de mise aux normes de l'aqueduc du Pied de la Montagne (subvention FEPTEU).

ADOPTÉE

2016-09-26-183

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

La levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville à 20h10.

René Savard  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Dominic Tessier Perry  
Maire